



Site FR7210078 (ZPS)
Champ de tir du Poteau
Site FR7200723 (ZSC)
Champ de tir de Captieux



Comité restreint de suivi

Journée technique au camp du Poteau

Thèmes : Landes, hydraulique, flore, faune, forêt

Date : Mercredi 26 juillet 2017

Participants :

Landes Nature : Suzy LEMOINE, Marine DAIRE

DDTM 40 : Guillaume Lambert

Fédération départementale des chasseurs des Landes : Thierry BEREYZIAT, Xavier LARROUY

Divers : Patrick CONILH (ancien responsable des pompiers), Yves RIOLLOT

ONF : Gilles GRANEREAU (animateur).

Contexte

Comme cela a été convenu lors des comités de pilotage N2000 ou des CRES (Comités restreints de suivi Natura 2000), et en référence aux objectifs définis avec l'Armée de l'air, des réunions spécifiques destinées à faire connaître le site, à échanger autour des actions menées sont régulièrement organisées, et entrent dans le cadre de l'animation des deux sites ZPS et ZCS.

Remerciements à l'Armée de l'air, qui se montre très attachée au maintien de ces animations, dont l'organisation incombe à l'ONF.

Voir la carte annexée se rapportant aux localisations

1) Le capitaine GEORGE évoque les activités menées sur le site, son étendue, ainsi que les consignes de sécurité à respecter lors des déplacements. Après regroupement dans les véhicules, c'est parti pour une journée d'exploration du site sur lequel l'activité est suspendue entre le 14 juillet et le 15 août.

2) Safari

Il s'agit de la tour de contrôle des tirs, et du pôle assurant la sécurité (démineurs du GRIN 5 - Groupe d'intervention Nedex 5 ; Nedex = neutralisation, enlèvement et destruction des explosifs). Notre accompagnatrice du GRIN nous dirige vers le point suivant.

3) Visite d'une lagune de « Saucet »

Dans la partie ouest du site se trouvent des ensembles de lagunes, dont certaines sont probablement des anciennes zones de rétention d'eau créées par les bergers. La lagune que nous visitons, accompagnés pour des raisons évidentes de sécurité dans cette zone d'activités de tirs actuels et anciens, a une forme de croissant, et présente un horizon tourbeux important. Outre la présence en abondance de Cisce des Anglais (*Cirsium dissectum*), peu d'espèces patrimoniales observées.

Nous sommes dans la zone brûlée début juillet, et de nombreuses espèces sont en émergence. Cet incendie, annoncé comme ayant touché de la pinède, a en réalité affecté principalement des landes à brande, ainsi qu'on peut le constater sur la photo.



4) Hydraulique près de la cible 2000



On évoque ici les actions techniques engagées avec l'Armée (en l'occurrence le Génie) pour recalibrer les fossés et leur donner une forme de cunette. Les premiers tests engagés quelques jours auparavant sont concluants, même s'il reste à bien évaluer les sens d'écoulement des eaux et les pentes. L'avantage de ces fossés peu profonds, c'est de permettre le drainage local sans risque d'inondation. Les fossés sont franchissables (ce qui constitue un élément majeur pour la sécurité), et faciles à entretenir (à l'épaveuse, pas besoin de pelle mécanique). Sur la

photo prise peu avant la visite, un test est fait pour trouver le profil souhaité de la cunette (auparavant, c'était un profil de fossé profond, avec érosion sur les parois).

5) Zone de présence d'Azuré des mouillères

Visite de cette zone, où suite à l'incendie de fin avril, les gentianes émergent en grand nombre et sont en fleurs actuellement. Pas de ponte d'Azuré observée pour le moment. Un peu plus bas, nous visitons d'autres fossés recalibrés selon le même principe qu'évoqué plus haut, à hauteur de la cible 9.

6) Casse-croûte dans la zone de bassins

Ces bassins ont été créés pour récupérer du sable destiné à l'entretien des cibles.

Présence d'une quinzaine de hérons cendrés, de Grande aigrette, d'Aigrette garzette, de bécassines et d'anatidés. Observation d'un vanneau ; les jours suivants, deux seront vus. La littorelle (*Littorella uniflora*) en berges du bassin couvre des surfaces considérables.

Visite de la zone de ponte d'Azuré des mouillères, on verra également le papillon ; photos : l'Azuré des mouillères, et pontes sur fleur de Gentiane des marais.



Sur les bassins situés au nord, on verra d'impressionnants gazons de Faux-cresson de Thore (*Caropsis verticillatinundata*), avec une forme érigée surprenante (photo suivante).



7) Visite de la lagune du Grand Prat

Où l'on a découvert quelques jours auparavant une station de *Luronium natans* le Fluteau nageant. Cette espèce citée dans l'annexe II (et IV) de la directive habitats, est protégée au plan national, et fait l'objet d'un plan national d'action. Deux autres stations ont été découvertes en 2016, dans des lagunes également.

Photo : Flûteau nageant, et à droite le « trou d'eau » qui abrite cette population de quelques dizaines de pieds.



8) Passage aux bassins des igloos au sud de la rue 10

Nous y verrons Lycopodes inondés, et une multitude de Rossolis (Droséras).

Ces bassins ont été réalisés par les Américains, qui y ont extrait du sable en vue de construire les « igloos » nom donné à ces bunkers destinés au stockage de munitions. L'évolution naturelle de ces bassins a conduit à la formation de sols tourbeux, où abondent Lycopodes inondés, Rossolis – Droséras ou bien Faux-Cresson de Thore (dans la partie nord).

9) fossé de jonction rue 13

Petit arrêt sur une zone de jonction de fossés, pour lesquels on envisage en amont d'effectuer des travaux de recalibrage (cunettes) et de seuils afin de limiter la perte trop rapide des eaux.

On observe ici du Lycopode inondé (petite station de quelques dizaines de pieds) et la relativement rare Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*).

10) Zone de mise à terre (ZMT)

Cette grande zone de 300 hectares est destinée aux activités de parachutage. L'état de landes (en pleine croissance) est favorable à de nombreuses espèces, du Courlis cendré aux busards.

Thierry Berezziat cherche à évaluer les populations de cailles des blés (sans succès ce jour), et l'on envisage de mettre en place un suivi sur le site, qui pourrait déboucher sur l'amélioration de la qualité d'habitats naturels pour la conservation de cette espèce. A suivre !

11) Zone de landes

Secteur réhabilité dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (déroulement présenté sur le site Internet). Il est envisagé de procéder à un brûlage d'entretien, un arrêté va être demandé pour pouvoir réaliser l'opération avant le printemps 2018.

Un Elanion blanc a été vu posé sur un poteau ; dans les semaines suivantes, plusieurs observations ont été faites dans ce secteur (voir cette – mauvaise – photo faite le 2 août).



12) Zone de l'étang de Plaisance rue 4

On termine par la visite d'une autre zone de contrat natura 2000 où l'on a pu mettre en œuvre des fossés cunettes visant à détourner les eaux des fossés bordiers vers des mares. Le système fonctionne parfaitement, et l'on avait pu constater lors du copil d'avril que, malgré la sécheresse, il y avait encore de l'eau dans ces fossés ce qui confirme l'effet sur la maîtrise du maintien de la nappe superficielle.

Nous rappelons ici un argumentaire que nous allons encore développer en 2017 :

« La réalisation assez innovante de fossés de type « cunettes » a été présentée : ces fossés constituent des rigoles à gueule large et peu profondes. Ils présentent l'avantage de pouvoir être entretenus facilement (broyeur, épareuse...), et autorisent le franchissement par les véhicules des pompiers en cas d'incendie.

Ces fossés sont sinueux afin de limiter encore le risque d'érosion.

Ils sont complétés par des seuils sur les fossés bordiers, qui sont calés au moins à -0,40 cm en-dessous du niveau de la chaussée, afin d'éviter toute inondation.

En vue d'éviter la descente trop rapide des eaux vers l'aval, ils ont été placés judicieusement pour déconnecter des fossés bordiers, et envoyer les eaux vers une mare, d'où elles poursuivent en ruissellement naturel.

L'un des objectifs déterminés dans le docob porte sur l'amélioration de l'hydraulique en cherchant à limiter les effets négatifs des travaux de drainage.

Le camp se trouve en tête de trois bassins-versants (Ciron, Midouze et Leyre). L'abaissement de la nappe conduit dans tous les cas à une évolution allant dans le sens de la fermeture des milieux. Les sols retranscrivent cette évolution et l'impact de l'intervention humaine. Les solutions proposées sur le site pourraient conduire, à terme, à une remontée du niveau moyen estival de la nappe. On notera toutefois que des contextes plus globaux (en particulier présence de failles plus ou moins profondes) ont une influence notable sur le fonctionnement hydraulique local.

Nous rappelons ici un argumentaire, que nous avons également présenté lors des Journées consacrées aux zones humide au CPIE du Seignanx début 2016 :

** toute goutte d'eau qui arrive sur terre finira un jour dans l'océan ... plus ou moins vite : cela peut aller de quelques dizaines d'heures avec le drainage, à plusieurs dizaines de jours en ruissellement naturel. Mais elle peut aussi être reprise par l'évapotranspiration et repartir dans un cycle...*

** sur les sols à pentes faibles et non déstructurés (travail du sol), l'érosion est inexistante à négligeable. Le ruissellement est qualifié de « naturel », l'eau mettra beaucoup plus de temps pour arriver en aval qu'avec un réseau de drainage.*

** un bouchon sur un fossé n'a d'influence en amont que sur une distance faible et proportionnelle à la pente (cf formule $L = \text{pente} \times P$, où $P =$ profondeur du fossé).*

** la profondeur constante d'un fossé est une hérésie : elle doit s'adapter à la pente et au relief.*

** même modeste un fossé déséquilibre la nappe : pour 50 l/s, on a par 24 h un débit potentiel de $(50 \times 60 \times 60 \times 24 / 1000) = 4320 \text{ m}^3$ (4,3 millions de litres).*

** à comparer à la pluviosité qui représente pour 1000 mm/an, 10 millions de litres par hectare ou 10 000 m³/ha.*

** Cette pluviosité annuelle sur un hectare peut donc être drainée potentiellement par le fossé cité plus haut en un peu plus de 48 heures !*

** Pour donner un ordre d'idée du volume d'eau qui tombe chaque année sur le polygone (9300 ha, arrondi à 10000 ha), pour une pluviosité de 1000 mm (c'est en réalité 850 à 900 mm), prenons l'image suivante : sur ces 10000 hectares, il tombe donc un mètre d'eau par an. Si on ramène toute cette eau à un carré d'un hectare, elle constituerait une colonne de 1 ha de base sur ... 10 kilomètres de hauteur !*

** on voit donc dans ce contexte que la notion d'ETP (évapotranspiration potentielle) ne permet pas de juger de la capacité en eau utilisable, puisque le drainage « élimine » beaucoup plus d'eau potentiellement utilisable par les végétaux que l'ETP. »*

Merci à toutes et tous de faire parvenir vos observations, remarques, questions, compléments, l'idée étant de pouvoir avancer sur les solutions à apporter dans le domaine de la gestion des landes et milieux ouverts et humides.

Documentation :

Les éléments (rapports d'études, synthèses des travaux ...) sont sur le site Internet (ou ils y seront prochainement pour les suivis 2017 !): <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/>

Page des études et rapports : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/animations-etudes-et-rapports>

Page des comptes rendus, articles, fiches de recommandations : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>

Le chargé de mission Natura 2000

Gilles Granereau

1237 chemin d'Aymont, 40350 POUILLON – 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36 – gilles.granereau@onf.fr

